

Chers habitants(es) de Breuschwickersheim,

Les deux projets majeurs de la Commune, à savoir la rénovation de notre salle polyvalente ainsi que la construction accolée à cette salle d'un périscolaire de 60 places (qui pourra être agrandi à 120 places si cela devait être nécessaire dans l'avenir) sont en bonne voie.

En effet, la Mairie attend actuellement les candidatures suite au lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour le projet.

Ces deux équipements publics constitueront le futur « cœur de village » et sont le gage de son épanouissement pour les années à venir.

Pour pouvoir financer ces chantiers, le Conseil Municipal, après étude de plusieurs scénarios financiers sur sa capacité d'endettement et de remboursement, a décidé d'augmenter les taxes foncières perçues par la Commune (taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti). Cela représente une dépense supplémentaire de 30 à 140 € annuels par logement pour les foyers soumis à une taxe foncière sur le bâti. En parallèle, la taxe d'habitation disparaît progressivement et définitivement pour tous d'ici 2 ans.

En ce milieu de printemps, et au vu des dernières annonces du Président de la République sur les mesures de déconfinement, le plus important pour nous sera, dans les semaines à venir, de renouer avec vous ce lien social et amical qui a tant pâti de la crise sanitaire. Retrouver nos associations, nos activités, nos festivités et manifestations, pour reprendre notre vie de village, là où nous l'avons brutalement laissée il y a maintenant plus d'un an, voilà ce que nous espérons tous.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Votre Maire, Doris Ternoy

INFO TRAVAUX COS – FERMETURE M45 DU 9 AU 23 MAI 2021

Dans le cadre des travaux de l'A355 (Contournement Ouest de Strasbourg), des travaux complémentaires visant à lever certaines réserves techniques sont nécessaires sur le rétablissement A355-M45 entre Ernolsheim et Breuschwickersheim (reprise de la couche de roulement, du marquage et des joints de pont).

Ces travaux nécessitent une fermeture de la voie planifiée les semaines 19 et 20 (hors Ascension) UNIQUEMENT entre 9h et 16h afin de laisser la circulation libre durant les heures de pointes du matin et du soir.

Une déviation unique et adaptée aux poids-lourds sera mise en place suivant le plan ci-dessus : des panneaux d'information seront installés 2 semaines avant les travaux pour alerter les usagers en transit.

La CTBR informe ses clients et empruntera l'itinéraire suivant pour les courses entre 9h et 16h : Ernolsheim - demi-tour au stade - retour vers la zone d'activité - puis Avenue de la Concorde - puis RD 711 direction Kolbsheim - reprise de l'itinéraire normal dans Kolbsheim.



ZFE L'EUROMÉTROPOLE VOUS INFORME :

La qualité de l'air est un enjeu de santé publique.

Pour toute information sur la **Zone à Faibles Émissions (ZFE) de l'Eurométropole**, vous pouvez contacter :

- Un **numéro vert +33 (0) 800 100 267**
- Et le **site** www.zfe.strasbourg.eu

Une concertation citoyenne sur ce sujet aura lieu à compter du 10 mai 2021 (voir sur le site ci-dessus).

REPORT DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES :

Les élections régionales et départementales **sont reportées aux dimanches 20 et 27 juin 2021.**

La Commune est à la recherche d'assesseurs pour aider à tenir les bureaux de vote.

Les volontaires peuvent se faire connaître en adressant un mail à accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

La date limite d'inscription sur la liste électorale a été repoussée au vendredi 14 mai 2021. Une inscription en ligne est possible <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

ou directement en Mairie aux horaires de permanence habituels.

MISE EN PLACE D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Nous vous informons que comme prévu dans le programme de la majorité, la Commune va mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Pour ce faire, vous recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres un questionnaire de recensement à destination de nos jeunes concitoyens qui seraient intéressés pour siéger dans cette nouvelle instance. Le Conseil Municipal des Jeunes sera ouvert aux jeunes âgés de 9 à 14 ans et habitant à Breuschwickersheim.

Ce Conseil sera élu cet automne avec un début de mandat au 1^{er} janvier 2022.

PEUT-ON BRÛLER DES DECHETS VERTS DANS SON JARDIN OU DANS LES CHAMPS ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après la tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épluchures de fruits et légumes

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin.

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- de les déposer en déchetterie conformément aux règles mises en place par l'EMS.

En cas de non-respect de l'interdiction, **la personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.**

Il est important de rappeler que tout dépôt sauvage est interdit (quelque soit le type de déchets : ordures ménagères, déchets de travaux, déchets verts...) et puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.



LES CIGOGNES SONT DE RETOUR :



Vous l'aviez certainement vu l'année dernière à l'occasion du premier confinement, un couple de cigognes avait érigé un nid sur un poteau électrique devant la salle polyvalente.

Elles sont revenues cette année et se sont réinstallées dans leur nid. À l'initiative de notre concitoyen Jérôme RISCH, ces cigognes font l'objet par les enseignantes de l'école primaire d'une action pédagogique, et sur proposition des élèves de CE2, ces cigognes ont été dénommées Titi et Tutu. Elles se portent bien et sont occupées par la couvaison de leurs œufs.

MERCI DE TENIR VOS CHIENS EN LAISSE :

Pour la sécurité et le bien-être de tous, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse, que ce soit dans le village mais également lors de vos promenades dans les champs.

En effet, pensez aux animaux sauvages. Si un chien renifle un faon, celui-ci sera abandonné par sa mère car elle ne reconnaîtra plus son odeur.

NOUVEAUX EQUIPEMENTS À L'ARRET DE BUS « VIOLETTES » RUE PRINCIPALE :

L'EMS, dans le cadre du remplacement de nos abribus vient de doter l'arrêt « Violettes » d'une pompe Vélooptimiste. Il s'agit d'une pompe à pied qui permet de gonfler tous types de valve de chambre à air de vélo. L'arrêt a également été équipé d'un chargeur USB double port. Ces équipements sont à libre disposition et gratuits.



VACCINATION COVID 19 :

Si vous souhaitez vous faire vacciner, outre votre médecin traitant ou votre pharmacien, nous vous rappelons qu'il existe un site recensant les créneaux de vaccination disponibles :

<https://vitemadose.covidtracker.fr>